



**HAL**  
open science

## L'annexion du comté de Nice à la France en 1860. Proposition de relecture d'un événement fondateur

Henri Courrière

### ► To cite this version:

Henri Courrière. L'annexion du comté de Nice à la France en 1860. Proposition de relecture d'un événement fondateur. Le comté de Nice, la France et l'Italie. Regards sur le rattachement de 1860, 2010, Nice, France. hal-02870269

**HAL Id: hal-02870269**

**<https://hal.science/hal-02870269>**

Submitted on 16 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'annexion du comté de Nice à la France en 1860. Proposition de relecture d'un événement fondateur

Henri COURRIERE

En février 1860, le journaliste Charles-Ferdinand Lapierre met par écrit ses impressions sur Nice où il est venu prendre quelques jours de repos :

À mon arrivée, j'étais un peu abasourdi par les révélations extraordinaires que contenaient sur le comté de Nice certains journaux de Paris. Ils ne parlaient que d'annexion, de manifestations, d'agitation, d'intrigues, etc., et je voyais une population paisible jusqu'à l'indolence et paraissant fort indifférente à toutes ces grandes combinaisons politiques, où elle jouait cependant le principal rôle ; je demandais à un marchand de Nice : « Eh bien ! vous allez devenir Français ?... » - Et il me répondait, avec l'insouciance la plus naturelle, et dans cet idiome provençal qui est l'italien de pays, « que c'était possible. » - Mais, peu à peu et sous l'influence de l'attention générale dont ils étaient l'objet, les habitants se sont réveillés et se sont occupés des destinées qu'on leur préparait. Deux partis se sont formés, représentés par deux journaux : la *Gazette de Nice* et l'*Avenir de Nice*, et la lutte s'est engagée assez vive.

Tous les matins, la *Gazette de Nice* déclarait *urbi et orbi* que la population était italienne, qu'elle resterait italienne et qu'elle ne cesserait d'être fidèle au roi Victor-Emmanuel. Tous les jours, à la même heure, l'*Avenir de Nice* affirmait que la population était française et qu'elle appelait de tous ses vœux l'annexion à la France. Ceux qui étaient de l'avis de la *Gazette* trouvaient que l'*Avenir* radotait, et réciproquement.

Ces pauvres diables de Niçois, noyés dans une population cosmopolite de Français, d'Anglais, de Russes, d'Allemands, ne savaient comment discerner leur véritable nationalité à travers les souvenirs contradictoires de leur histoire, les habitudes prises et les influences que maintenait sans cesse le voisinage de la France. Les incitations leur venaient de tous côtés, dans tous les sens, et ils n'étaient pas éloignés de demander qu'on les fit ce qu'on voudrait, pourvu qu'il fût arrêté une fois pour toutes ce qu'ils seraient<sup>1</sup>.

Ainsi que le montre ce témoignage, l'annexion du comté de Nice à la France en 1860 a provoqué, dès sa réalisation, de nombreux débats émanant tant de ses adversaires que de ses partisans. Comme en Savoie, il en a résulté une vision très contrastée du rattachement, assimilé soit à un désir profond des populations concernées soit, *a contrario*, à un acte purement arbitraire, imposé unilatéralement par un pouvoir bonapartiste décrit comme exagérément despotique<sup>2</sup>. L'annexion est ainsi devenue peu à peu un événement « fondateur » de l'histoire et de l'identité du comté de Nice, qu'il convient de déconstruire pour mieux en saisir les mécanismes, le sens et la portée.

---

<sup>1</sup> LAPIERRE Charles-Ferdinand, *Deux hivers en Italie*, Paris, Dentu ; Rouen, Haulard, 1861, p. 10-11.

<sup>2</sup> GUICHONNET Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2003, p. 120-121 ; GUICHONNET Paul, « Le plébiscite d'annexion de la Savoie (1860). Une relecture critique », in FOL Michel, SORREL Christian, VIALLET Hélène (dir.), *Chemins d'histoire alpine. Mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Annecy, 1997, p. 383.

Le rattachement de 1860 se déroule dans un contexte marqué par plusieurs évolutions majeures. Il permet également d'aborder et de croiser, au ras du sol, divers champs de recherches<sup>3</sup>. Comme l'a montré Paul Guichonnet, les annexions de Nice et de la Savoie n'ont pas été décidées par les populations concernées, mais par leur souverain, Victor-Emmanuel II<sup>4</sup>. En s'appuyant sur les travaux d'Alain Corbin sur la politisation des campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle, il convient de l'aborder comme un événement auquel les acteurs locaux ont dû s'adapter et qu'ils ont su s'approprier<sup>5</sup>. Les populations ne sont pas restées passives face au changement de souveraineté et leurs réactions, comme les stratégies qu'elles ont pu mettre en œuvre, révèlent leurs pratiques et leurs représentations du politique, à un moment charnière de leur histoire. L'annexion de 1860 constitue ainsi un point d'observation privilégié pour aborder l'étude des pratiques politiques, notamment électorales, du Second Empire en voie de libéralisation et d'étudier les phénomènes de politisations et de démocratisation qui caractérise la France de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>.

L'annexion s'inscrit également dans le processus de construction des identités nationales en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Comme l'a montré Anne-Marie Thiesse, c'est au cours de cette période que les élites intellectuelles et politiques définissent et diffusent ce qui constitue une nation<sup>7</sup>. Or l'annexion de 1860 concerne un espace frontalier, à l'histoire et aux héritages particuliers et à la nationalité finalement ambiguë, entre la France et l'Italie. Elle incite à appréhender le phénomène, étudié par Peter Sahlins, d'appropriation de l'identité nationale par le bas et par la marge<sup>8</sup> afin de déterminer comment le comté de Nice, dont la part d'italianité est incontestable, parvient finalement à se revendiquer comme étant pleinement français.

Nous nous efforcerons d'étudier ici la façon dont s'est déroulé l'annexion du comté de Nice à la France, afin de déterminer la façon dont les élites et les populations concernées se sont adaptées à cet événement, dans le but de mieux comprendre la réussite mais aussi les limites et les conséquences de ce changement de souveraineté en termes de construction identitaire. Nous proposons pour ce faire une grille de lecture articulée en trois phases : le temps des hésitations (de janvier à mars), la marche vers le plébiscite (mars-avril), le plébiscite et ses avatars (d'avril à septembre).

## **Une ville divisée à la croisée des chemins (janvier-14 mars 1860)**

Si les interrogations sur l'avenir du comté de Nice se multiplient dès 1859, les premiers mois de l'année 1860 sont marqués par une forte effervescence politique. Jusqu'à la confirmation officielle de l'annexion à la France, le 24 mars, des rumeurs contradictoires structurent les actes et les discours des différents partis et acteurs politiques locaux, tout en

---

<sup>3</sup> POULOT Dominique, « Rattachements, reconfigurations et histoire urbaine : quelques propositions pour l'avenir d'une recherche », in TURREL Denise (dir.), *Villes rattachées, villes reconfigurées, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2003, p. 418.

<sup>4</sup> GUICHONNET Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2003, p. XXIX-XXXI.

<sup>5</sup> CORBIN Alain, « Recherche historique et imaginaire politique. À propos des campagnes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle », in *La politisation des campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle. France, Italie, Espagne et Portugal*, Rome, École française de Rome, 2000, p. 47-55.

<sup>6</sup> ROSANVALLON Pierre, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000, p. 201 ; BLOCHE Frédéric, *Le prince, le peuple et le droit. Autour des plébiscites de 1851 et 1852*, Paris, PUF, 2000.

<sup>7</sup> THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2001 ; CABANEL Patrick, *La question nationale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 1997.

<sup>8</sup> SAHLINS Peter, *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1996.

entretenant un climat d'incertitude. L'espace politique voit alors s'affronter deux partis antagonistes : les annexionnistes, ou parti français, et les anti-annexionnistes, ou parti italien.

### *Les partisans de la France*

Le parti français commence à se structurer à Nice en décembre 1847 autour d'un groupe de jeunes libéraux, propriétaires d'un quotidien francophone, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, rebaptisé ensuite *L'Avenir de Nice*<sup>9</sup>. La majorité des membres du parti appartiennent au monde du commerce ou de la banque. Certains sont nés en France tandis que d'autres y ont fait leurs études. Le quotidien, d'abord proche des idées libérales et favorable à la Deuxième République, se montre ensuite de plus en plus favorable au régime de Napoléon III même si, en 1860, il se qualifie de libéral<sup>10</sup>. Le parti français regroupe ainsi des bonapartistes modérés, libéraux, parfois anciens républicains. Le rattachement à la France prime pour eux sur les tendances politiques autoritaires du Second Empire.

Les partisans de l'annexion justifient leur position en insistant sur l'importance des relations commerciales du comté de Nice avec la France<sup>11</sup>. À leurs yeux, l'annexion entérinerait les liens économiques « naturels » entre ces deux territoires, tandis que le maintien au sein du royaume de Piémont-Sardaigne ne pourrait au contraire que freiner le développement de la ville et du comté. Le caractère artificiel de la frontière est également souligné, le fleuve Var étant très facile à franchir tandis que les Alpes constitueraient une véritable limite « naturelle » avec l'Italie. Des arguments ethnolinguistiques et historiques sont aussi employés : les annexionnistes estiment que la « race » et la langue des populations du comté sont provençales, donc françaises. Les partisans de la France accusent enfin le gouvernement de Turin d'avoir négligé le comté de Nice, notamment sur le plan des voies de communication. La supériorité de la législation, de l'administration et de l'éducation françaises, jugées plus efficaces, est *a contrario* particulièrement valorisée.

Les membres du parti français soulignent donc essentiellement les avantages matériels que les populations du comté retireraient de l'annexion, en termes de développement économique, grâce à la liberté des échanges et à l'efficacité de l'administration française. Ils affirment également la « nature » provençale du comté et de ses habitants. Ils présentent en définitive l'annexion comme un événement tout à la fois naturel, bénéfique et inévitable.

### *Les partisans de l'Italie*

Les adversaires de l'annexion se regroupent essentiellement autour de deux quotidiens. Le premier, *Il Nizzardo*, rédigé en italien, est proche des idées de Garibaldi et de Mazzini<sup>12</sup>. Le second, la *Gazette de Nice*, est dirigé par un riche propriétaire rentier, Gonzague Arson. Rédigé en langue française, il est plus proche de la gauche modérée<sup>13</sup>.

Politiquement, le parti anti-annexionniste rassemble des tendances très divergentes, qu'il s'agisse de l'extrême-gauche garibaldienne, des libéraux, ou de la droite conservatrice.

---

<sup>9</sup> COMPAN André, « La révolution de 1848. Ses répercussions dans l'ancien comté de Nice, *Nice historique*, 1949, n° 2, p. 43-47.

<sup>10</sup> *L'Avenir de Nice*, 1<sup>er</sup> janvier 1860.

<sup>11</sup> JUGE Victor, *Mémoire sur l'annexion du comté de Nice à la France*, Nice, Imprimerie Canis Frères, 1860, 63 p.

<sup>12</sup> HILDESHEIMER Ernest, « La réunion de Nice à la France vue à travers la correspondance du ministère français des affaires étrangères », *Nice historique*, n° spécial du Centenaire, 1960, p. 102 ; MAZON Albin, « Notes inédites, publiées par Paul Messié », *Nice historique*, n° spécial du Centenaire, 1960, p. 181-221.

<sup>13</sup> *Gazette de Nice*, 22 décembre 1859.

La droite, tout comme le clergé et l'aristocratie, est profondément attachée à la dynastie de Savoie et donc opposée à l'idée de couper les liens avec elle. Les partisans de Garibaldi sont, pour leur part, convaincus de l'italianité de Nice qui doit selon eux participer à l'unité de la péninsule. Les libéraux, enfin, rejettent le Second Empire, synonyme d'autoritarisme. Le parti anti-annexionniste réunit ainsi des sensibilités politiques nombreuses et diverses, ce qui explique son manque de cohérence.

Certaines catégories sociales se montrent par ailleurs plus particulièrement opposées à l'annexion. Les fonctionnaires et les juristes, formés à l'université de Turin, risquent en effet de voir leur position sociale remise en cause<sup>14</sup>. Les ouvriers, sensibles aux idées de Garibaldi, sont partisans de l'unité italienne, à l'image de toute la gauche<sup>15</sup>. Les ecclésiastiques, enfin, sont attachés à Rome et à leur appartenance au clergé italien.

Pour les adversaires de l'annexion, l'italianité du comté de Nice ne fait aucun doute et l'ensemble de son histoire est appelée en renfort pour démontrer que les Niçois ont toujours appartenu à « la grande famille italienne<sup>16</sup> ». Les anti-annexionnistes soulignent par ailleurs que le dialecte niçois s'est très fortement italianisé et ne peut plus être considéré comme du provençal. Ils rappellent également que l'italien est la langue officielle de Nice depuis le XVI<sup>e</sup> siècle et que de nombreux auteurs originaires du comté ont écrit en italien. Les figures de Catherine Ségurane et de Garibaldi sont enfin largement mobilisées et mises au service de l'italianité du comté. Catherine Ségurane symbolise ainsi l'attachement de la ville à la Maison de Savoie, tandis que le rôle du « héros des deux mondes » dans la construction de l'unité italienne est présenté comme une preuve irréfutable de l'attachement de la ville à l'Italie. L'interaction de l'identité locale avec l'identité nationale se fait donc ici au bénéfice d'une nationalité italienne historique fortement affirmée.

### *Une population divisée*

La population niçoise, pour autant que l'on puisse en juger, se montre divisée face à la perspective de l'annexion. Les sources se montrent ici contradictoires et peu fiables. En mars 1860, le préfet du Var affirme que la majorité des populations rurales attend l'annexion avec impatience, tandis qu'une minorité subirait l'influence de propriétaires anti-annexionnistes. En ville, les petits commerçants, les ouvriers non politisés et les principaux négociants seraient favorables au changement de souveraineté tandis que la bourgeoisie, les hommes de loi et les classes populaires influencées par les idées mazziniennes y seraient opposées<sup>17</sup>. Selon d'autres sources, cependant, les élites auraient été indifférentes, voire hostiles, à l'annexion, tandis que la masse de la population aurait été plutôt favorable à l'Italie<sup>18</sup>. La confrontation des sources indique, en définitive, que la majorité de la population est hésitante voire hostile, au mieux divisée, sur la question de l'annexion.

Les élections municipales et provinciales piémontaises qui se déroulent à Nice les 15 et 22 janvier 1860 provoquent une vive confrontation entre les partisans de la France et ceux de l'Italie<sup>19</sup>. Ces derniers s'efforcent de profiter de ces scrutins pour démontrer l'opposition de la population à l'annexion. *L'Avenir de Nice*, pour sa part, refuse de considérer ce vote

---

<sup>14</sup> HILDESHEIMER Ernest, « La réunion de Nice à la France vue à travers la correspondance du ministère français des affaires étrangères », *Nice historique*, n° spécial du Centenaire, 1960, p. 96 ; *L'Avenir de Nice*, 18 mars 1860.

<sup>15</sup> MAZON Albin, op. cit., p. 211.

<sup>16</sup> EMANUEL Eugène, MONTFERRIER H. G., *Nice et l'Italie*, Nice, Imprimerie Nationale, 1860, 45 p.

<sup>17</sup> Arch. nat., F/1c1/129, rapport du préfet du Var au ministre de l'Intérieur, 24 mars 1860.

<sup>18</sup> Bibliothèque de Cessole, Fonds Lubonis, lettre de Louis Lubonis au sénateur Pierre-Marie Pietri, 10 avril 1860.

<sup>19</sup> *Gazette de Nice*, 10 janvier 1860.

sous un angle politique mais publie une liste sur laquelle figurent les noms de plusieurs partisans de la France<sup>20</sup>. Les résultats doivent être pris avec précaution. Outre le fait que le suffrage soit censitaire, la participation est en effet particulièrement faible, avec un taux de 46,4% seulement. Ils sont, néanmoins, globalement favorables aux anti-annexionnistes<sup>21</sup>.

### Vers le plébiscite (mars-avril 1860)

Les perspectives changent radicalement en mars 1860. Le 14, *L'Avenir de Nice* annonce « avec certitude » que l'annexion du comté de Nice et de la Savoie à la France est « définitivement consentie » par le gouvernement piémontais<sup>22</sup>. Un traité secret est en effet conclu à Turin à cette date et le consul de France à Nice en a vraisemblablement informé les rédacteurs du quotidien. Le 26 mars, *L'Avenir de Nice* annonce la signature officielle du traité d'annexion à Turin deux jours auparavant, ainsi que la tenue imminente d'un plébiscite<sup>23</sup>. Un envoyé spécial de l'empereur, chargé de préparer l'annexion, le sénateur corse Pierre-Marie Pietri arrive à Nice le même jour<sup>24</sup>. L'annexion étant désormais certaine, les partis et acteurs politiques revoient leur position dans la perspective du futur changement de souveraineté.

#### *Divisions, pressions et ralliements*

L'annonce de l'annexion provoque tout d'abord une division de la municipalité. Le 15 mars, la junta municipale, qui constitue l'exécutif du conseil communal, décide d'envoyer au roi Victor-Emmanuel II une députation demandant de ne pas consentir à la cession du comté ou, à défaut, de faire en sorte que la ville et le comté soient « neutralisés », tout en demeurant sous la souveraineté de la Maison de Savoie<sup>25</sup>. Le lendemain, huit des quarante membres du conseil municipal protestent contre la décision de la junta<sup>26</sup>. Les trois-quarts du conseil, dont le syndic François Malausséna, sont donc opposés au changement de souveraineté. Ses délégués sont reçus le 20 mars par Cavour et Victor-Emmanuel II, qui leur exposent l'impossibilité d'accéder à leur demande<sup>27</sup>.

L'arrivée à Nice du sénateur Pietri, le 26 mars, change profondément la donne. L'envoyé spécial de l'empereur parvient en effet à rassurer les acteurs réticents, en écoutant leurs doléances et leurs vœux pour l'après-annexion<sup>28</sup>. Il reçoit également de nombreuses délégations des différentes corporations et corps constitués du comté. *L'Avenir de Nice* publie systématiquement les comptes-rendus de ces rencontres, dans le but de montrer à l'opinion que les autorités constituées, rassurées par les engagements du sénateur, approuvent désormais l'annexion. Le rôle de Pietri est déterminant : envoyé par Napoléon III, il bénéficie d'une légitimité de parole que n'ont pas les membres du parti français. Italianophone et italophile, partisan de l'unité de l'Italie et connu pour ses talents de diplomate, il est également plus à même que le consul de France de rallier les indécis à la cause de l'annexion. Surtout, par ses promesses, il parvient à rassurer les notables dont le pouvoir d'influence et

---

<sup>20</sup> *L'Avenir de Nice*, 13 janvier 1860.

<sup>21</sup> *L'Avenir de Nice*, 19 janvier 1860 ; *Gazette de Nice*, 20 janvier 1860.

<sup>22</sup> *L'Avenir de Nice*, 14 mars 1860.

<sup>23</sup> *L'Avenir de Nice*, 26 mars 1860.

<sup>24</sup> *L'Avenir de Nice*, 27 mars 1860.

<sup>25</sup> *L'Avenir de Nice*, 17 mars 1860.

<sup>26</sup> *L'Avenir de Nice*, 19 mars 1860.

<sup>27</sup> GUICHONNET Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France*, op. cit., p. 326.

<sup>28</sup> *L'Avenir de Nice*, 27 mars 1860.

d'entraînement sur le reste de la population, notamment en milieu rural, est déterminant. Or, 65% de la population du comté vit dans l'arrière-pays<sup>29</sup>.

La mission de Pietri est cependant facilitée par la déclaration de Victor-Emmanuel II, le 1<sup>er</sup> avril 1860. Le souverain y délie en effet les populations de Savoie et du comté de Nice de leur serment de fidélité et annonce officiellement la tenue d'un plébiscite<sup>30</sup>. Les légitimistes ne peuvent donc plus se prévaloir de leur fidélité au roi pour refuser l'annexion, même si le souverain n'appelle pas explicitement à voter en faveur du changement de souveraineté. Pour ne pas gêner le scrutin, le roi annonce en outre la nomination de fonctionnaires originaires du comté, jusqu'au changement effectif de souveraineté et Louis Lubonis, avocat né à Nice, devient gouverneur provisoire de la province le même jour. L'administration piémontaise et l'administration locale agissent, dès lors, en faveur de l'annexion.

Le nouveau gouverneur commet cependant un impair, qui révèle l'ambiguïté de la situation. S'adressant à la population le 5 avril, il demande en effet aux opposants à l'annexion de cesser leur activité au nom de l'intérêt de la patrie et de se soumettre à la volonté du roi<sup>31</sup>. Or ce texte provoque la désapprobation du gouvernement piémontais et la colère du parti italien : par son caractère trop ouvertement favorable au changement de souveraineté, le gouverneur provisoire contredit en effet la position officielle de Turin, selon laquelle les populations concernées doivent pouvoir voter en toute indépendance<sup>32</sup>. La polémique montre l'ambiguïté qui entoure d'ores et déjà le plébiscite : officiellement, les populations concernées doivent pouvoir choisir librement mais, officieusement, le gouvernement piémontais souhaite que le résultat du vote soit positif. Le 8 avril, cependant, le syndic de Nice, François Malausséna, appelle lui aussi à accepter l'annexion par dévouement envers le roi et la cause de l'unité italienne<sup>33</sup>. La proclamation du syndic, comme celle du gouverneur provisoire, permettent de bien cerner l'évolution des élites : ayant compris désormais que l'annexion allait se faire, elles s'y rallient par pragmatisme, au nom de leur fidélité envers le roi et de leur attachement à la patrie italienne. Le rattachement à la France est, dès lors, présenté comme un sacrifice douloureux mais nécessaire, fait sur l'autel de l'unité.

À la suite de ces déclarations, la plupart des autorités et des notabilités apportent officiellement leur soutien à l'annexion. Le 9 avril, l'évêque de Nice Jean-Pierre Sola publie une circulaire adressée aux curés dans laquelle il leur demande de recommander aux fidèles de voter en faveur de l'annexion<sup>34</sup>. Le lendemain, les curés des paroisses de la ville se rendent auprès de Pierre-Marie Pietri pour l'assurer de leur dévouement envers l'empereur<sup>35</sup>. Le 14 avril, la communauté juive de Nice, regroupée au sein de l'Université Israélite, apporte également son soutien au changement de souveraineté<sup>36</sup>. Différents notables de l'arrière-pays, enfin, se rendent auprès de Pietri pour faire connaître leur ralliement, tandis que plusieurs communes ou corps constitués publient des adresses à l'empereur dans lesquelles ils expriment leur satisfaction d'être bientôt réunis à la France. La majorité des autorités sociales se prononcent donc et agissent à présent en faveur du changement de souveraineté.

### *La préparation du plébiscite*

<sup>29</sup> GUICHONNET Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France*, op. cit., p. 324.

<sup>30</sup> *Le Messenger de Nice*, 3 avril 1860. *Le Messenger* remplace *L'Avenir* à partir de cette date.

<sup>31</sup> *Le Messenger de Nice*, 6 avril 1860.

<sup>32</sup> *Le Messenger de Nice*, 14 avril 1860.

<sup>33</sup> *Le Messenger de Nice*, 8 avril 1860.

<sup>34</sup> *Le Messenger de Nice*, 12 avril 1860.

<sup>35</sup> *Le Messenger de Nice*, 11 avril 1860.

<sup>36</sup> *Le Messenger de Nice*, 14 avril 1860.

Le soutien de la plupart des notables étant acquis, il reste cependant à entraîner une population qui, pour la première fois, va voter dans le cadre du suffrage universel. Un Comité central d'annexion est créé dans ce but le 12 avril<sup>37</sup>. Il met en place des « comités spéciaux » dans chaque paroisse, afin de réunir et de conduire les électeurs aux urnes. Ces comités, dominés par les notables et les curés, jouent un rôle déterminant dans l'organisation du vote, notamment dans l'arrière-pays. La date tardive de la formation de ces structures indique cependant que leur but est essentiellement d'encadrer le vote en s'appuyant sur les autorités sociales traditionnelles, dans le cadre familial de la paroisse. Ils ne sont donc pas chargés de convaincre les électeurs, mais bien de les canaliser afin que le vote soit une manifestation à la fois massive, enthousiaste et digne, conforme aux pratiques et à l'idéologie politiques du Second Empire.

D'autres mesures sont également prises pour inciter les électeurs à voter. Une cantate, intitulée *l'Hymne à la France* ou le *Chant des Niçois*, est reproduite par la presse. Ses paroles, mises en musique par le compositeur français Léopold Amat, rappellent l'appartenance du comté à la France sous le Premier Empire et soulignent les origines provençales de la ville de Nice<sup>38</sup>. Plusieurs notables, ou des personnalités plus modestes, servent d'agents électoraux lors de la préparation du plébiscite, parfois en échange d'une rétribution<sup>39</sup>. Le 1<sup>er</sup> avril, enfin, les partisans de l'annexion organisent une fête pour accueillir les deux premiers bataillons français arrivant à Nice<sup>40</sup>. Ces festivités permettent de franciser et d'impérialiser le cadre urbain, par des cocardes et drapeaux français et par l'édification d'un arc de triomphe surmonté d'un aigle, symbole de l'Empire. Elles marquent une première prise de possession symbolique de la ville par les partisans de la France.

Ces derniers commettent cependant un certain nombre de maladroites. Le ton très polémique de *L'Avenir de Nice* lui attire des reproches de la *Gazette de Nice*, mais aussi du gouverneur Louis Lubonis et du consul de France<sup>41</sup>. La violence des articles du journal annexionniste empêche en effet la « conciliation » entre les différents partis que les autorités s'efforcent de promouvoir. Les notables conservateurs éprouvent en outre des réticences à adhérer à un parti dont les membres les plus éminents sont d'anciens partisans de la Seconde République. Des tensions et des divergences apparaissent ainsi entre les membres du parti annexionniste et les représentants du gouvernement français, qui finit par les écarter.

### *Résistances et oppositions*

Après le 14 mars et l'annonce « officielle » de l'annexion, plusieurs manifestations anti-annexionnistes sont organisées par des comités, signe que l'opposition se structure et s'organise. Un Comité National de Nice se déclare ainsi « permanent » le 17 mars et décide de se réunir tous les soirs<sup>42</sup>. Il organise une manifestation lors du départ des délégués de la junta municipale chargés de remettre l'adresse de la municipalité au roi. Le 18 mars, une centaine de personnes parcourent la ville en proférant des menaces contre les partisans de la France<sup>43</sup>.

---

<sup>37</sup> *Le Messager de Nice*, 12 avril 1860.

<sup>38</sup> *Le Messager de Nice*, 13 avril 1860.

<sup>39</sup> Arch. nat., F/1cIII/Alpes-Maritimes, nouveau département/2, lettre du maire de Sospel au préfet, 25 octobre 1860 ; rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, 29 octobre 1860.

<sup>40</sup> *Le Messager de Nice*, 3 avril 1860.

<sup>41</sup> *Gazette de Nice*, 30 mars 1860 ; Bibliothèque de Cessole, Fonds Lubonis, lettre de Louis Lubonis au sénateur Pierre-Marie Pietri, 10 avril 1860.

<sup>42</sup> *L'Avenir de Nice*, 17 mars 1860.

<sup>43</sup> *L'Avenir de Nice*, 20 mars 1860.



Les manifestations se transforment cependant à la fin du mois de mars, lorsque le changement de souveraineté devient certain. Il ne s'agit plus alors, pour les opposants, de lutter contre l'annexion, mais de proclamer leur attachement à l'Italie ou leur hostilité envers les partisans du changement de souveraineté, assimilés à des traîtres. Le 28 mars, un attroupement se produit ainsi devant les bureaux de *L'Avenir de Nice* : des cris de « à bas l'Avenir » et « à bas les renégats » sont proférés, tandis que des manifestants essaient d'arracher l'enseigne de l'imprimerie<sup>44</sup>. Le 29 mars, plusieurs milliers de personnes, selon la *Gazette*, parcourent la ville avant de donner une sérénade à un adversaire de l'annexion<sup>45</sup>. Les dernières manifestations, les 30 et 31 mars, se déroulent à l'occasion du départ des troupes piémontaises<sup>46</sup>.

Les élections législatives piémontaises du 25 mars 1860 constituent l'un des derniers moments d'affrontement entre les deux partis. Les seuls candidats pour les deux circonscriptions de Nice sont Joseph Garibaldi et Charles Laurenti-Robaudi, adversaires déclarés de l'annexion. *L'Avenir de Nice* ne présente pas de candidat et appelle à l'abstention, mais *Il Nizzardo* mène une campagne très active<sup>47</sup>. Soit que les électeurs aient suivi la consigne de *L'Avenir*, soit qu'ils aient considéré que ces élections étaient à présent inutiles, le nombre de votants n'est pas suffisant pour valider les résultats et un second tour est nécessaire. Garibaldi et Laurenti-Robaudi sont finalement élus par 26,9 et 11,7% seulement du corps électoral.

À l'approche du plébiscite, les adversaires de l'annexion hésitent sur la stratégie à adopter. Au milieu du mois de mars, le Comité National de Nice envoie des agents dans l'arrière-pays pour préparer le vote<sup>48</sup>. Le 5 avril, cependant, il suspend ses activités en mettant en cause la présence des troupes françaises et la proclamation du gouverneur Lubonis, qui empêchent selon lui un déroulement normal du vote<sup>49</sup>. Le 9 avril, il appelle finalement les électeurs à s'abstenir<sup>50</sup>. *La Gazette de Nice* recommande également l'abstention pour les mêmes raisons<sup>51</sup>. *Il Nizzardo*, pour sa part, suspend sa publication le 3 avril en dénonçant les conditions dans lesquelles doit se dérouler le plébiscite<sup>52</sup>. Les anti-annexionnistes renoncent donc à soutenir le *non*.

### **Le plébiscite d'annexion (15-16 avril 1860)**

Le plébiscite des 15 et 16 avril constitue la clef de voûte de l'annexion. Le vote doit en effet légitimer le changement de souveraineté aux yeux de l'opinion publique internationale et du parlement de Turin. Il est donc indispensable, pour Napoléon III comme pour Cavour, que le résultat soit le plus unanime possible<sup>53</sup>. Pour ce faire, les Italiens établis à Nice mais qui ne sont pas originaires de la ville ou du comté, et qui sont majoritairement hostiles à l'annexion, sont écartés du scrutin<sup>54</sup>. Parallèlement, la date du vote n'est révélée qu'une semaine

---

<sup>44</sup> *Gazette de Nice*, 30 mars 1860.

<sup>45</sup> *Gazette de Nice*, 31 mars 1860.

<sup>46</sup> *Gazette de Nice*, 1<sup>er</sup> avril 1860.

<sup>47</sup> *L'Avenir de Nice*, 21 mars 1860 ; *Il Nizzardo*, 21 marzo 1860.

<sup>48</sup> *L'Avenir de Nice*, 14 mars 1860.

<sup>49</sup> *Gazette de Nice*, 7 avril 1860.

<sup>50</sup> *Gazette de Nice*, 10 avril 1860.

<sup>51</sup> *Gazette de Nice*, 10 avril 1860.

<sup>52</sup> *Il Nizzardo*, 3 aprile 1860.

<sup>53</sup> HILDESHEIMER Ernest, « La réunion de Nice à la France vue à travers la correspondance du ministère français des Affaires étrangères », art. cit., p. 125 ; GUICHONNET Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France*, op. cit., p. 213-216.

<sup>54</sup> Arrêté du gouverneur de l'arrondissement de Nice, 7 avril 1860, dans *Le Messager de Nice*, 8 avril 1860.

auparavant, ce qui laisse peu de temps aux adversaires du rattachement pour s'organiser. Lors de la campagne électorale, enfin, les partisans de l'annexion insistent particulièrement sur l'importance de la participation. Ils s'efforcent de rallier les partisans du royaume de Piémont-Sardaigne en affirmant que « voter aujourd'hui pour la France, c'est aussi voter pour l'Italie<sup>55</sup> », en lui permettant de réaliser son unité.

### *Le déroulement du vote et les résultats*

Comme tous les scrutins du Second Empire, le plébiscite d'annexion est très encadré<sup>56</sup>. À côté des curés, des syndics et des notables, des « capitaines de quartiers » désignés par la municipalité sont chargés de faire inscrire les électeurs sur les listes électorales<sup>57</sup>. Le premier jour du vote, à Nice et dans l'arrière-pays, les électeurs des paroisses rurales se rendent ensembles aux urnes, en défilés, avec des drapeaux et des tambours, précédés du curé et du syndic, dans une ambiance de fête<sup>58</sup>. Le vote, à la fois festif et unanime, proche de la manifestation, vise avant tout à montrer la cohésion de la communauté et son soutien unanime à l'annexion.

Le soir du second jour de vote, le 16 avril, une manifestation de 8 à 10 000 personnes, selon *Le Messenger*, précédée de la musique et de la garde nationale, défile à Nice en chantant *L'Hymne à La France*<sup>59</sup>. La foule porte des drapeaux et des torches, ainsi qu'un écriteau annonçant les résultats du vote à Nice. La manifestation s'arrête sous les fenêtres de l'Hôtel de France, où réside le sénateur Pietri, et une députation lui annonce officiellement les résultats. Toute la ville vient ainsi proclamer symboliquement sa décision au représentant de la France, qui semble d'ores et déjà avoir supplanté le gouverneur provisoire de la province.

Les résultats du vote paraissent globalement satisfaisants pour l'administration : le taux de participation atteint en effet 84,4% et, par rapport aux votants, le *oui* obtient 99,3% contre 0,6% pour le *non*. 0,1% des bulletins sont blancs ou nuls. Ces résultats doivent cependant être nuancés. Le vote étant très encadré et l'opposition ayant appelé à l'abstention, il convient en effet de mieux prendre en compte cette dernière en comparant le nombre de bulletins *oui* au nombre d'électeurs inscrits<sup>60</sup>. Les résultats sont ainsi légèrement moins satisfaisants pour l'administration : 83,8% des électeurs ont en effet voté *oui*, tandis que 16,2% ont préféré s'abstenir, voter *non*, blanc, ou nul. À titre de comparaison, en Savoie, 96,4% des électeurs inscrits ont voté en faveur de l'annexion à la France<sup>61</sup>.

Les communes les plus réfractaires se situent à l'est du comté, près de la future frontière italienne, tandis qu'une deuxième poche de résistance relative se trouve le long du littoral. Un troisième ensemble regroupe une poignée de communes dans la région de St-Sauveur et un certain nombre de localités isolées font preuve de moins d'enthousiasme que les autres. Globalement, c'est donc l'ouest du comté, proche de l'ancienne frontière avec la France, ainsi que l'arrière-pays qui ont apporté un soutien quasi inconditionnel à l'annexion, soit que les habitants aient été effectivement partisans de l'annexion, soit que la pression administrative jointe à celle des notables y ait été plus efficace sur la population rurale.

---

<sup>55</sup> *Le Messenger de Nice*, 15 avril 1860.

<sup>56</sup> HUARD Raymond, *Le suffrage universel en France (1848-1946)*, Paris, Aubier, 1991, p. 76-86.

<sup>57</sup> *Le Messenger de Nice*, 13 avril 1860.

<sup>58</sup> MAZON Albin, op. cit., p. 215 ; *Le Messenger de Nice*, 16 avril 1860.

<sup>59</sup> *Le Messenger de Nice*, 19 avril 1860.

<sup>60</sup> BLUCHE Frédéric, « L'adhésion plébiscitaire », in BLUCHE Frédéric (dir.), *Le prince, le peuple et le droit. Autour des plébiscites de 1851 et 1852*, Paris, PUF, 2000, p. 9-10.

<sup>61</sup> GUICHONNET Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France*, op. cit., p. 231.

## *Réactions, contestations et acceptations*

Les partisans de l'Italie contestent aussitôt la validité du scrutin en mettant en cause les conditions du vote. Dès le 13 avril, la *Gazette de Nice* dénonce l'action des cantonniers et des gardes-champêtres de l'arrière-pays, qui auraient présenté aux électeurs l'annexion comme un fait accompli qu'il convenait simplement d'entériner<sup>62</sup>. L'attitude du gouverneur, des syndicats et de l'évêque, qui ont tous appelé à voter *oui*, est également dénoncée. Les commissaires de quartiers, en ville, auraient en outre fait campagne pour le vote positif, parfois en intimidant les électeurs<sup>63</sup>.

Les derniers actes d'opposition ou de protestation relèvent cependant du baroud d'honneur. Vers la fin du mois d'avril, des pétitions circulent pour dénoncer les irrégularités du scrutin<sup>64</sup>. À Turin, Garibaldi et Laurenti-Robaudi donnent leur démission de députés en dénonçant les conditions du vote, le 23 avril<sup>65</sup>.

Les débats au Parlement de Turin sont très vifs. La Chambre des députés vote néanmoins, le 29 mai, la ratification du traité d'annexion. Le Sénat procède de même le 10 juin<sup>66</sup>. Dans leur rapport consacré à l'approbation de la cession de la Savoie et du comté de Nice à la France, les sénateurs Salmour, Cibrario, Galvagno et Ridolfi estiment que, par ses traditions historiques, sa langue et sa position topographique, Nice peut être considérée comme étant « plus française qu'italienne ». La cession du comté à la France est donc jugée conforme au « principe des nationalités<sup>67</sup> ».

## *L'annexion symbolique du comté de Nice*

Plusieurs festivités, organisées par les pouvoirs publics, marquent la fin du processus d'annexion. Les fêtes permettent en effet au pouvoir de mettre en scène des représentations destinées à unifier le corps social autour de certaines valeurs et de certains symboles. Elles participent à la légitimation de son action et à l'affirmation de sa souveraineté, selon des modalités qui révèlent ses soubassements idéologiques<sup>68</sup>.

L'annexion donne tout d'abord lieu à plusieurs festivités de transition, destinées à accompagner et à concrétiser peu à peu le changement de souveraineté. Fait nouveau et significatif, elles utilisent massivement les souvenirs du Premier Empire. Le 1<sup>er</sup> mai 1860, une adresse du conseil municipal à Napoléon III lui assure ainsi qu'il trouvera, en venant, les « traces glorieuses du grand fondateur de sa dynastie », qui a pris le commandement de l'armée d'Italie à Nice en 1796<sup>69</sup>. L'appartenance de la ville au Premier Empire est ainsi mobilisée afin d'inscrire le nouveau régime dans la continuité de l'histoire locale. La fête permet également d'unir la cité au reste de la nation française, qui célèbre la même fête au

---

<sup>62</sup> *Gazette de Nice*, 13 avril 1860.

<sup>63</sup> *Gazette de Nice*, 15 avril 1860.

<sup>64</sup> *Gazette de Nice*, 26 avril 1860 et 29 avril 1860.

<sup>65</sup> *Le Messager de Nice*, 8 mai 1860.

<sup>66</sup> *Le Messager de Nice*, 13 juin 1860.

<sup>67</sup> *Le Messager de Nice*, 10 juin 1860.

<sup>68</sup> CORBIN Alain, GEROME Noëlle, TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994 ; IHL Olivier, *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996 ; DALISSON Rémi, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France, 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004 ; MARIOT Nicolas, « Qu'est-ce qu'un enthousiasme civique ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1879 », *Annales HSS*, n° 1, 2008, p. 113-139 ; DALISSON Rémi, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2009.

<sup>69</sup> *Le Messager de Nice*, 1<sup>er</sup> mai 1860.

même moment. Les médaillés de Sainte-Hélène, dont on sait l'importance pour l'entretien de la « légende napoléonienne », sont particulièrement sollicités<sup>70</sup>.

Les fêtes officielles de l'annexion se déroulent à Nice et dans le comté le 17 juin<sup>71</sup>. Leur polysémie n'est pas sans rappeler fortement celle du 15 août<sup>72</sup>. Elles doivent en effet marquer la fin des incertitudes, le début de la prospérité, la proclamation d'un « contrat » avec la France, mais aussi le retour à la mère patrie et la fin des rivalités au sein de la cité, c'est-à-dire le dépassement des clivages politiques, grâce à l'action de l'empereur. Les fêtes de l'annexion sont ainsi porteuses de la même volonté de rupture avec le passé que celles du 15 août. Elles inaugurent une ère nouvelle en rassemblant les habitants autour des souvenirs du Premier Empire et en occultant les autres héritages. La notion de reconnaissance est par ailleurs très présente et, en cela, la fête du 17 juin constitue une sorte de réponse à la cérémonie parisienne de la veille<sup>73</sup>. Les fêtes du 17 juin constituent enfin un prolongement du plébiscite d'annexion. Comme celles le 15 août, par leur caractère unanimiste, elles sont une célébration et une réitération du plébiscite. Ces festivités sont donc bien une fête de souveraineté<sup>74</sup>. Elles permettent à Nice de tisser, avec Napoléon III et la France, les liens de fidélités qui viennent d'être rompus avec Victor-Emmanuel II et le royaume de Piémont-Sardaigne.

Le voyage de Napoléon III, du 12 au 14 septembre 1860, permet d'achever cette intégration symbolique du comté de Nice au sein du corps de la nation française<sup>75</sup>. Le voyage constitue une sorte de réponse aux fêtes de l'annexion. Il permet à l'empereur de valider le contrat moral contracté par la ville le 17 juin, tout en venant se ressourcer dans la légitimité populaire, fondement du régime bonapartiste<sup>76</sup>.

## Conclusion

L'annexion du comté de Nice à la France est à la fois révélatrice des pratiques politiques des années 1860 et du processus de construction des identités nationales au cours de cette période. Le changement de souveraineté de 1860, réclamé par Napoléon III, accepté par Cavour et Victor-Emmanuel II, a bien été imposé aux populations concernées. Signe du développement des idées de souveraineté, les deux gouvernements ont cependant eu l'habileté de ne pas essayer d'imposer brutalement et unilatéralement leur décision. Ils ont rassuré les populations, négocié avec les élites locales et fait pression pour parvenir finalement à leur faire prendre conscience qu'il était dans leur propre intérêt d'accepter et de soutenir le rattachement. Dès lors, les élites niçoises sont parvenues à se réapproprier l'idée d'annexion, à la justifier auprès de la majorité de l'opinion, puis à entraîner celle-ci en faveur de la France.

---

<sup>70</sup> PETITEAU Natalie, *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003 ; HAZAREESING Sudhir, « La légende napoléonienne sous le Second Empire : les médaillés de Sainte-Hélène et la fête du 15 août », *Revue historique*, 2003, n° 627, p. 543-566 ; HAZAREESING Sudhir, « Une déférence d'État. Les médaillés de Sainte-Hélène sous le Second Empire », *Genèses*, 2004, n° 55, p. 27-40. CAUVIN François, « Les médaillés de Sainte-Hélène dans le comté de Nice », *Nice historique*, n° spécial du Centenaire, 1960, p. 35-51.

<sup>71</sup> COURRIERE Henri, « Fêtes et changement de souveraineté à Nice en 1860 », *Cahiers de la Méditerranée*, 2008, n° 77, p. 77-93.

<sup>72</sup> SANSON Rosemonde, « Le 15 août : Fête nationale du Second Empire », in CORBIN Alain, GEROME Noëlle, TARTAKOWSKY Danièle (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, op. cit., p. 119 ; HAZAREESING Sudhir, *La Saint-Napoléon. Quand le 14 Juillet se fêtait le 15 Août*, Paris, Tallandier, 2007.

<sup>73</sup> DALISSON Rémi, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur*, op. cit., p. 226.

<sup>74</sup> CORBIN Alain, « La fête de souveraineté », in CORBIN Alain, GEROME Noëlle, TARTAKOWSKY Danièle (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, op. cit., p. 25.

<sup>75</sup> COURRIERE Henri, « Fêtes et changement de souveraineté à Nice en 1860 », art. cit.

<sup>76</sup> MENAGER Bernard, *Les Napoléon du peuple*, Paris, Aubier, 1988, p. 145-150.

L'ambiguïté nationale du comté de Nice a très certainement joué ici un rôle déterminant, compte-tenu de l'importance prise par le « principe des nationalités ». C'est en effet grâce à son passé en partie français que les partisans de l'annexion ont pu convaincre du bien-fondé, voire de la nécessité, du changement de souveraineté. Sans ses origines provençales, sans sa première annexion en 1793 et sans son appartenance au Premier Empire, l'annexion de 1860 aurait été certainement beaucoup plus délicate à mettre en œuvre. Cette valorisation de la francité du comté de Nice a cependant pour corolaire un certain effacement de l'italianité de la ville et de son territoire. L'ambiguïté nationale, à Nice comme dans d'autres régions frontalières, devient en effet indicible à l'heure de la définition d'identités nationales distinctes. Si le caractère franco-italien de Nice a permis, ou du moins facilité, son annexion, l'effacement de son italianité posa ainsi problèmes durant de longues années : en 1871, des Comités Niçois situés à Nice comme en Italie proclament l'italianité de la ville, à l'image de plusieurs hommes politiques locaux et du quotidien niçois de langue italienne *Il Pensiero di Nizza*, publié jusqu'en 1896. Ce n'est finalement qu'à l'approche de la Belle Époque, au terme d'un processus long et complexe, que le caractère italien de la ville et du comté finit par s'effacer presque complètement, au profit d'une identité pleinement française et républicaine.

Il convient, pour conclure, de souligner deux points. Le premier est la rapidité avec laquelle les événements se sont succédés. Annoncé de façon certaine le 24 mars, le plébiscite se déroule les 15 et 16 avril et débouche sur la cession du comté à la France le 14 juin. Trois semaines seulement se sont donc déroulées entre la déclaration de Victor-Emmanuel II et le vote du plébiscite, ce qui explique la soudaineté des ralliements, la faiblesse des oppositions mais aussi, peut-être, la fragilité des soutiens au changement de souveraineté. Le second point concerne l'antagonisme entre les deux représentations créées par l'annexion. Pour l'ancien parti italien, le changement de souveraineté est considéré comme un acte contraire à la volonté de la population ou, au mieux, comme un sacrifice nécessaire mais douloureux fait sur l'autel de l'unité italienne. Il demeure, dans tous les cas, un événement subi ou à la rigueur accepté avec mauvaise grâce par une partie des élites et de la population. Pour le parti français, en revanche, l'annexion est avant tout vue comme un « retour » naturel à la mère patrie, à la « vraie » nationalité de la ville, représentation qui rejette et condamne à l'ostracisme tout le passé piémontais de la cité et de ses habitants. Le changement de souveraineté se trouve, enfin, fortement lié à la personne de Napoléon III et à la légende napoléonienne. Sa légitimité, dès lors, devient particulièrement fragile lorsque le Second Empire s'effondre, en septembre 1870.